

La marche en ville

Temps de parcours piéton en minutes, d'un lieu à un autre, à une vitesse d'environ 4 km / h.



PARCOURS RANDONNÉE (17 KM)

Moulin-Papon > G. Defferre	2 km	24 min
G. Defferre > Rivoli	950 m	9 min
Rivoli > CHD	950 m	11 min
CHD > Joffre	950 m	11 min
Joffre > Vallée-Verte	1,1 km	12 min
Vallée-Verte > Sud Avenue	2,6 km	32 min
Sud Avenue > Généraudière	1,9 km	24 min
Généraudière > Stade Desgrange	3,6 km	44 min
Stade Desgrange > Horbetoux	1,5 km	19 min
Horbetoux > Terres-Noires	1,5 km	19 min

LE SAVIEZ-VOUS ?

4 MINUTES
À PIED
=
1 MINUTE
À VÉLO





ÇA MARCHÉ POUR MOI !

Et si vous marchiez plutôt que d'utiliser votre voiture ? Grâce à la carte des déplacements piétons, vous vous rendez compte que bien souvent la voiture n'est pas un gain de temps, surtout en ville.

Pratiquée au quotidien, la marche à pied favorise une meilleure santé physique et mentale. Combinée à une alimentation saine et équilibrée, elle est un atout essentiel à votre bonne santé.

Quelques exemples

- 9 minutes pour aller de la place de la Vendée aux Halles.
- 7 minutes pour aller de la place de la Vendée à la gare SNCF.
- 21 minutes pour aller de la place Napoléon au Centre hospitalier départemental.

Informations complémentaires

→ Il est possible de combiner marche à pied et transport en commun en empruntant le réseau Impulsyon. Rendez-vous sur le site internet, www.impulsyon.fr, pour réaliser votre itinéraire avec des propositions de trajet en bus et/ou à pied.

→ L'Office de tourisme propose également des parcours touristiques pour découvrir la ville à pied. N'hésitez pas à vous renseigner : 7 place du marché / 02 51 36 00 85.

